



BULLETIN MUNICIPAL

JOURNAL DE DRAP

Jdd n° 46 - décembre 2019

JOYEUSES FÊTES

Les festivités de Noël lancées...



Du beau monde à l'Espace Jean Ferrat pour la Première rencontre régionale des Partenaires de la Médiation



Claude DUVERNOY, Président de la Fédération française des centres de médiation, Danièle GANANCIA, Magistrat Honoraire – Médiateur international, Vice Présidente du GEMME (Groupement Européen des Magistrats pour la Médiation), Odile MONACO, Avocat en droit de la famille, Barreau de Nice, Médiateur Généraliste, Médiateur d'Entreprise, François-Xavier LEHMANN, Médiateur Généraliste près la Cour d'Appel d'Aix Provence, Médiateur d'Entreprise, José PACINI

Médiateur Généraliste près la Cour d'Appel d'Aix Provence, Médiateur d'Entreprise, Claude PELLISSIER- PERRIN, Médiateur Généraliste près la Cour d'Appel d'Aix Provence, Médiateur d'Entreprise, Médiateur de la Consommation, Présidente de l'association « Allo Info Médiation Ecoute » sont en effet intervenus sur le thème de la médiation plurielle.

Des Maires de la Vallée ou leurs représentants y ont aussi assisté. Amaury LENOIR, Chargé de mission « Médiation »

auprès du secrétariat général du Conseil d'État et du référent national de Médiation des juridictions administratives, Référent médiation au Tribunal Administratif de Nice et invité spécial de la manifestation, a jugé la conférence « très riche très complète. On repart avec de nouvelles idées de nouveaux contacts et une motivation renouvelée Bravo ! »

Plus d'infos sur la médiation : 06 34 29 79 88.

Félicitations à Carla, 5^{ème} de l'Eurovision Junior !



Depuis ses premiers cours de chant au sein de « Célia Larry Show » l'école de chant drapoise, dirigée par sa maman, Céline, Carla a parcouru un beau chemin. En plusieurs étapes. Vainqueur du concours de chant de Drap, « Les étoiles en scène », elle a atteint la finale du télé-crochet « The Voice Kids » en 2018. Membre des "Petites Canailles", elle a été sélectionnée par France Télévisions pour représenter la France à l'Eurovision Junior avec sa chanson « Bim bam toi » le 24 novembre. À l'Espace Jean Ferrat où avait eu lieu la retransmission en direct, de très nombreuses personnes sont venues la soutenir. Carla a décroché la 5^{ème} place, un beau moment dont profiteront les petits Drapois : l'argent collecté par la buvette a été reversé aux écoles ! **Facebook : Carla Music Off**

L'EDITO DU MAIRE



Chères Drapoises, chers Drapois,
Le mois écoulé a de nouveau été marqué par les intempéries. La commune a été classée en état de catastrophe naturelle pour « Inondations et coulées de boue » du 23 novembre, par un arrêté ministériel. Le 1^{er} décembre, l'alerte rouge déclenchée par la préfecture m'a contraint à décider d'annuler ou de reporter certaines manifestations, à l'image de deuxième jour du marché de Noël. Votre sécurité est une priorité, je ne pouvais pas prendre de risques. Concernant les dégâts matériels, seulement quelques éboulements et glissements de terrain furent à déplorer. Heureusement, ils n'ont fait aucune victime. Depuis 5 ans, nous travaillons à sécuriser la voirie dans la commune à travers l'entretien régulier, le nettoyage des grilles d'eau pluviale, des avaloirs et la construction de murs de soutènement. C'est pourquoi les conséquences du mauvais temps ont été limitées. Ainsi, malgré la situation et notre constante vigilance, c'est sereinement que nous abordons les festivités de fin d'année. Le lancement des illuminations et le marché de Noël furent deux belles fêtes qui nous ont permis de nous retrouver avec bonheur. Les associations ainsi que les professionnels de la Vallée et les écoles s'y sont investis et je les en remercie chaleureusement. Nous avons également accueilli des exposants d'ailleurs, ce qui montre que notre village est attractif. Merci aussi aux visiteurs venus nombreux et au Père-Noël qui nous a honoré de sa présence, pour la plus grande joie des enfants ! D'autres rendez-vous festifs sont au programme d'ici à la cérémonie des vœux, qui se déroulera le 11 janvier. En attendant de partager avec vous ces moments de convivialité qui réchauffent le cœur, je vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne lecture!

Le Maire



SOMMAIRE

Le village illuminé
« Du côté de chez nous »
p.7

Intempéries :
un épisode éprouvant
« Dossier »
p. 10-11

Le Centre culturel des Gras est ouvert !
« Place à la culture »
p. 13-14

Les Drapois commémorent...

Jeudi 5 décembre, population et élus se sont retrouvés autour du Monument aux morts pour la Journée nationale en hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. À cette occasion, le garde champêtre de la commune s'est vu officiellement attribué le diplôme de porte-drapeaux par Jean-Louis Guigo, Président de l'association patriotique « Nouvelles générations » en récompense des services rendus à la nation depuis 1983. Il a fait état de ses années de service, notamment auprès de la Garde Républicaine. Aujourd'hui il est investi à Drap, quotidiennement, pour poursuivre son engagement auprès des Drapois.



La Municipalité aux petits soins pour les aînés

Salon «Bien vieillir»



Organisé en partenariat avec la Mutualité Française Sud, le CCAS de Drap et les partenaires institutionnels qui œuvrent dans le champ de la prévention et de la perte d'autonomie, le Salon Bien vieillir a eu lieu le 21 novembre à Drap. Il fut un moment privilégié pour informer et sensibiliser un large public à la place qu'occupent

nos anciens dans la société. Quant aux aînés, ils ont bénéficié de consultations préventives, de dépistages mais aussi de conseils sur leur mode de vie, leur alimentation, leur sommeil et leur gestion du stress. Ils ont obtenu des informations sur leur droits et les activités organisées spécialement pour eux à Drap. En bref, ils ont

été chouchoutés, et ceux qui ont fait une pause détente aux stands de Shiatsu, Yoga, sophrologie et réflexologie peuvent en témoigner! Cinq résidents de la maison de retraite l'Eau Vive ont participé au salon. Un grand merci au club des aînés qui a régalié les visiteurs avec ses crêpes, gâteaux au chocolat...

Après-midi convivial



Le CCAS a, parmi d'autres vocations, celle de préserver le lien social. C'est pourquoi le 5 décembre, il a organisé la projection des photos du voyage dans le Quercy qu'il a organisé en octobre. L'événement était gratuit et ouvert à tous. Pour les uns, l'heure était au souvenir, pour les autres, c'était la découverte ! La séance s'est terminée par un goûter et des échanges amicaux. Après-midi chaleureux...



Thé dansant du CCAS

Chaque deuxième dimanche du mois, le CCAS organise un thé dansant à l'Espace Jean Ferrat (Entrée 6 € boissons et pâtisseries comprises). Le prochain aura lieu le 9 février 2020. Inscrivez-vous au 04 97 00 06 30 !

La jeunesse sensibilisée à un mode de vie plus sain

Repas aux saveurs authentiques italiennes dans les écoles



Le village de Drap est jumelé avec celui d'Alessandria della Rocca. Cette commune italienne est située au cœur de la Sicile agricole. Alfonso Frisco, le Maire qui a scellé le jumelage est venu faire goûter l'huile et le miel qu'il produit lui-même et les produits de ses voisins également agriculteurs

lors du marché de Noël. Les élèves inscrits à la restauration scolaire en ont profité. Lundi 2 décembre leur ont été servis une assiette « Alessandria » (assortiment de toasts : pesto olives, câpres, Pecorino frais/miel, Marmelade d'orange, olives noires), des orechiette Pesto alla trapanese /huile d'olive, une

orange et des biscuits. Soit un menu concocté sans intermédiaire, directement du producteur au consommateur ! Alfonso Frisco, le Maire de Drap, la Présidente du Comité de Jumelage, Charlotte Boscher ont partagé le repas avec les enfants. Ils leur ont fourni des explications ! Bella iniziativa !

Le Lycée Gosciny participe à la Semaine Européenne de réduction des déchets



Le changement climatique est en route, il faut modifier nos comportements. Du 25 au 29 novembre, les enseignants et personnels du lycée ont proposé aux élèves toute une semaine de nombreuses activités sur le sujet. L'objectif était de leur faire prendre conscience de la nécessité de réduire nos déchets, de leur proposer des astuces et « trucs » pratiques pour consommer différemment sans

trop se compliquer la vie... Ils ont bénéficié de conférences sur la réduction des déchets, d'ateliers de fabrication de produits « Zéro Déchets », d'animations sur le tri sélectif (avec la Communauté de Communes du Pays des Paillons)... À travers la mise en place d'un gachimètre à pain et d'une boîte à restes de nourriture, ils ont pris conscience du gâchis alimentaire, grâce à la collaboration des agents de cuisine. La campagne de la Banque Alimentaire a été

lancée à cette occasion. Ont aussi été organisés la signature d'une charte éco-citoyenne, un concours de dessin sur le thème de la Légende du Colibri, une sensibilisation sur la réduction des déchets numériques. Une action de nettoyage de l'établissement et un coin lecture à thème au CDI ont été mis en place. La semaine s'est terminée par un dress code « tous en vert » afin de montrer l'unité des lycéens et des adultes dans cette cause.

L'Espace Jean Ferrat, lieu de vie, de rencontre et d'échanges

L'Espace Jean Ferrat est un lieu multi-fonctionnel. En effet, il est destiné à accueillir des spectacles, des salons, des réunions et des activités associatives, qui en font un véritable lieu de vie, de rencontres et d'échanges.

Le 19 novembre, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale s'y est délocalisé. Les agents de Drap et de toute la vallée ont en effet organisé le cycle de formation des fonctionnaires territoriaux dans la salle de spectacles.

Le 21 novembre, ce fut au tour de la gendarmerie d'investir l'Espace Jean Ferrat. Dans la salle d'activités s'est tenue une réunion interne.



Une Sainte Catherine pluvieuse...

À Drap, la Sainte Catherine est une véritable fête, une kermesse organisée par la Paroisse Benoit Amédée de Savoie. Habituellement, devant la Chapelle qui porte son nom, située en haut de la colline, la messe a lieu en plein air, à côté des stands de victuailles, d'activités pour les enfants et de la tombola.



Cette année, la fête fut différente. À cause du mauvais temps, les fidèles se sont réunis à l'église Saint Jean Baptiste autour du Père Luigi.

Une situation inhabituelle qui n'a pas altéré la convivialité de la fête. Petits et grands sont venus nombreux l'écouter. L'apéritif a réuni petits et grands à la Chapelle des Pénitents !



Top départ des festivités de fin d'année !

VENDREDI 29 NOVEMBRE, LANCEMENT DES ILLUMINATIONS ET SPECTACLE DE LET'S DANCE

De nombreux enfants ont égrainé le compte à rebours et appuyé sur le bouton déclencheur avec le Maire pour procéder à l'illumination du village et faire briller les ruelles de mille feux en attendant les fêtes de fin d'année.

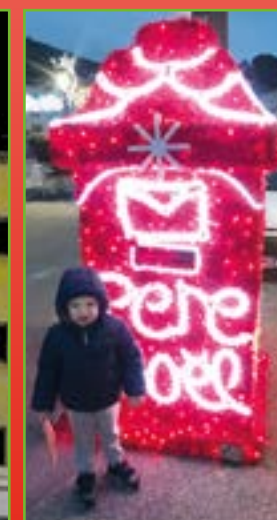


Les danseurs de Let's dance ont bravé le froid pour proposer un spectacle énergique sur la patinoire, ouverte dans l'après-midi !

Avec le chocolat chaud et le vin chaud, il y avait de quoi se réchauffer pour la population venue en masse donner le coup d'envoi des festivités !

Cette année, une surprise l'attendait Place Clémenceau : la façade de l'ancienne école du village s'est, elle aussi, illuminée et le Père-Noël et ses lutins sont apparus !

Sur la place se situe aussi la boîte aux lettres du Père-Noël, postez la liste de vos enfants, le Père-Noël leur répondra sans tarder !





SAMEDI 30 NOVEMBRE :

Le marché de Noël de l'Esplanade Jean Ferrat a fait le bonheur des visiteurs. Les grands ont flané dans les stands et de la patinoire et des animations gratuites : maquillage, confection de déco de Noël et bien sûr visite du Père-Noël ! Savoir-faire partagé a proposé ganses et décors faits main, les écoles des crêpes et des décors, l'atelier d'Isa a organisé tandis que les membres du Comité des fêtes ont tenu la buvette Let's dance la caisse de la patinoire et assuré des qui ont contraint la Municipalité à fermer le marché dimanche à 11 h, visiteurs et exposants gardent un souvenir



MARCHÉ DE NOËL

apprécié les produits originaux et locaux de la quarantaine d'exposants présents. Les enfants ont quant à eux profité Mickey et un Minion ont aussi fait leur apparition ! La Municipalité avait réservé une large place aux associations : Le une tombola, l'ADMR et l'USC Drap du vin chaud et ont collecté des jouets en partenariat avec le Secours populaire spectacles, le Comité de Jumelage a vendu des produits de Sicile et l'Amicale du Clos du miel. Malgré les intempéries chaleureux de cette manifestation. Elle lance de bien belle manière les festivités de fin d'année dans la commune !



ET AUSSI...

DÈS MAINTENANT «UN NOËL A DRAP» : 2^{ÈME} CONCOURS D'ILLUMINATIONS

3 catégories : Maisons / Balcons / Commerces - Remise des prix le 11 janvier lors de

la cérémonie des Voeux du Maire - Renseignements : 04 93 87 49 06

SAMEDI 7 DECEMBRE : DISTRIBUTION DES CHOCOLATS DANS LES EHPAD

MARDI 10 DECEMBRE : REPAS DES AÎNÉS ET DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

MARDI 17 ET JEUDI 19 DECEMBRE : DISTRIBUTION DES CADEAUX DANS LES ÉCOLES

MARDI 31 DECEMBRE : REPAS DE LA SAINT-SYLVESTRE Organisé par le Comité des fêtes - Complet



Intempéries, un nouveau week-end éprouvant

Outre la fermeture du marché de Noël suite à un arrêté préfectoral interdisant les déplacements, les fortes précipitations du 30 novembre et du 1^{er} décembre ont entraîné principalement des coulées de boues, des glissements de terrains et des chutes de pierres dans la commune. Drapois, élus, services municipaux, services de secours, gendarmerie ont vécu deux journées de tension mais aucune victime n'est à déplorer. Le Maire de Drap en est soulagé : « Par rapport à certaines communes, celle de Drap a été relativement épargnée. Le nettoyage régulier des grilles d'eau pluviale, l'entretien des routes, les travaux de prévention entrepris depuis 5 ans et la collaboration des administrés ont permis de limiter les dégâts. Merci aux services municipaux, aux services de secours, aux élus et aux Drapois ! »

Chemin du Grec



Corniche Normandie - Niemen

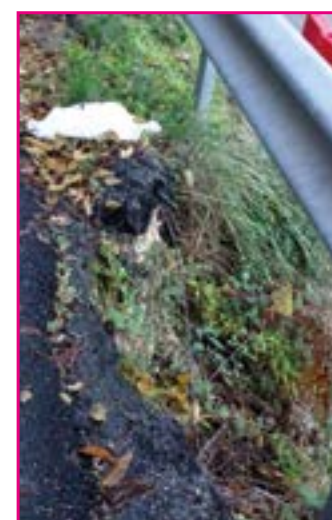


Intempéries des 23 et 24 novembre

La commune reconnue en état de catastrophe naturelle

Un arrêté du Ministère de l'Intérieur, publié le 30 novembre au Journal officiel de la République Française reconnaît la commune de Drap en état de catastrophe naturelle pour « Inondations et coulées de boue ».

Route de La Colle



Route de Sainte Catherine



Ubac



Murta Immobilier, le service avant tout

Laura Lessatini et Daniel, son papa ont ouvert en septembre une agence immobilière, Murta Immobilier, située au 16 avenue du Général de Gaulle. Leurs services : vente, location, gestion locative, dans tout le département. Ils s'intéressent aussi bien aux appartements, qu'aux maisons, terrains et locaux professionnels. Le duo n'est pas venu s'installer à Drap par hasard. À la tête de Murta Construction qu'il a créé en 2016 dont l'entrepôt se situe Avenue de Gaulle, Daniel vit à Drap. « *Notre famille est de la Vallée. Ici, on est reconnu pour nos compétences et notre sérieux, et on fait travailler les professionnels d'ici* » Laura ajoute un savoir-faire de plus à la famille : titulaire du BTS, elle a fait ses armes à l'agence Saint Preux de Beausoleil. Associée à part égale avec son papa, c'est à elle que revient la présidence de la société. « *Nous aurions pu ouvrir à La Trinité où j'habite. Mais ici, il y a un vrai esprit village et c'est ce que nous voulions pour notre agence.* »



Notre but, c'est d'encadrer les gens au maximum. On préfère avoir 10 clients et prendre le temps que 100 et se hâter... On a investi pour faire une belle agence agréable » confie-t-elle. Laura et Daniel ont pris soin d'aménager les alentours, avec des jardinières, de penser un grand local avec un grand salon, une salle d'archives, un espace de vie. Il est accessible aux personnes à mobilité réduite. « *Outre la connaissance du terrain, nous avons un autre atout : le conseil technique concernant le budget travaux. Papa est maçon depuis 45 ans, il sait de quoi il parle... Nous avons aussi un partenariat avec de*

nombreux site internet : Le bon coin, seloger.com, Trovit, Mitula,... » Autre bonne raison de pousser la porte de leur agence : jusqu'au 31 décembre, Murta Immobilier vous offre votre avis de valeur vénale et locative, les diagnostics obligatoires lors de la vente et les photos professionnelles pour la commercialisation de votre bien. Profitez-en ! Ouvert de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00, samedi sur rendez-vous.

Contact : 04 93 04 49 60
contact@murta-immobilier.com
www.murta-immobilier.com
Facebook Murta Immobilier
Instagram Murtaimmobilier

Les professionnels drapois réunis au sein d'une association

L'ASSOCIATION ARTISANS COMMERCANTS DE DRAP, ARTICOM a été déclarée à la préfecture le 14 mai 2019. Elle a pour objectifs, entre autres, la démonstration des savoirs-faire des entreprises locales, l'organisation d'animations, la mise en place d'une stratégie commune pour renforcer l'activité commerciale et participer au débat public.

Les membres fondateurs sont : Daniel Lessatini (Président), Jérémy Casalati (Vice-Président), Audrey Roy (Trésorière), Corinne Maccagnan (Vice-Trésorière), Alice Rozée, secrétaire. Guy Roy en est le Président d'honneur. Tous vous convient à une réunion d'information le mardi 4 février 2020.

En attendant, contactez-les !

Adresse: 18 avenue Général de Gaulle (boîte aux lettres dans le hall de l'immeuble)

Mél : commercant.artisans.drap@gmail.com

Encart publicitaire

***Vous souhaitez promouvoir votre activité et vous faire connaître?
 Professionnels, artisans, libéraux, etc... cet espace vous est réservé.***

Plus d'informations au 04 93 01 45 67 ou par mél à communication@ville-drap.fr

Roch Voisine, une star internationale à Drap !



Le 27 novembre, les Drapois ont eu le bonheur d'accueillir à l'Espace Jean Ferrat l'interprète d'Hélène. Pour l'occasion, la salle de spectacles affichait complet !

Entre tubes et chansons moins connues, textes anglais et français, le chanteur canadien a offert une heure et demi d'émotions à travers un concert acoustique et intimiste.

« *Merci à tous, j'ai été ravi de venir ici* » a-t-il lancé avant de quitter la scène. Beau souvenir pour les fans, instants privilégiés pour les mélomanes !



Le centre culturel des Gras

Après des semaines de travaux, une présentation officielle le 7 septembre, la journée « Portes ouvertes » du 5 le début des cours. Adultes ou enfants, une cinquantaine d'élèves suivent désormais des cours de basse, de



Découverte de l'équipement lors de la journée "portes ouvertes"



a ouvert ses portes !

octobre, l'histoire du Centre culturel continue à s'écrire. Un nouveau chapitre s'est ouvert le 18 novembre avec contrebasse, de guitare, de piano, de batterie et d'éveil musical. Découverte d'un univers artistique local...

Premiers cours, premières émotions...



Piano salle "Chopin" avec Léo Lebrun



Guitare salle "Rolling Stones" avec Régis Crisci



Batterie salle "Miles Davis" avec Olivier Bentivoglio



Contrebasse salle "U2" avec Michel Formenti

"U2", une salle de répétition à disposition des groupes



Le Centre culturel est doté d'une salle de répétitions de 55 m² toute équipée de matériel neuf. Les musiciens disposeront d'une table de mixage Yamaha 16 pistes, d'enceintes amplifiées JBL, d'un ampli guitare Fender, d'un ampli basse Fender, d'une batterie Pearl. 20 € de l'heure. Contactez le Centre culturel !

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année, renseignez-vous !

Centre culturel des Gras
1 chemin des Gras
06340 Drap

04 93 81 71 67

centre.culturel@ville-drap.fr

Et si on allait à la médiathèque ?

L'inscription dans les médiathèques est gratuite, présentez une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Un club de lecture a été mis en place. À chaque numéro, les lecteurs vous livrent leur coup de coeur.

Pour cette édition, le club a choisi *L'Archipel du Chien* de Philippe Claudel.

"Un livre qui sort des sentiers battus. Une très bonne étude de la matière humaine et des réactions des gens dans un certain contexte. Un roman qui nous tient en haleine tout du long et qui reflète une réalité bien présente." ont commenté les lecteurs. Ils vous donnent rendez-vous le 10 janvier à la médiathèque du village pour leur prochaine rencontre !



HORAIRES D'OUVERTURE DES MEDIATHÈQUES

Village - 04 93 54 46 38

mardi (8h30-12h / 13h30-18h) - mercredi (8h30-12h)
vendredi - (8h30-12h / 13h30-17h30)

La Condamine - 04 93 80 87 76

lundi (8h30-12h / 13h30-17h30)
mercredi (13h30-17h30) - jeudi (8h30-12h)

Les jeudis cinéma de Drap, des séances de cinéma à prix réduits

Organisés en partenariat avec le Conseil départemental, les Jeudis cinéma de Drap vous donnent l'occasion de voir des films récents à l'Espace Jean Ferrat, à des prix réduits (5€, 3€ pour les moins de 14 ans).

Dans cette perspective, la Communauté des Communes du Pays des Paillons a fait installer dans la salle un écran performant, spécialement dédié à ces projections.

Les séances ont lieu les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois à 20 h 30. Une séance supplémentaire est généralement programmée pendant les vacances scolaires. Découvrez en image les prochaines projections !

Espace JEAN-FERRAT
5 €
3 € - de 14 ans

Billetterie
uniquement sur
place 30 min
avant la séance

Jeudi 12 Décembre

Toute
ressemblance
à 20h30

Plus d'infos
www.ville-drap.fr

Jeudi 26 Décembre

La famille
Addams
à 18 h 00

Docteur?
à 20h30



USC Drap et ADMR, un partenariat solidaire

L'ADMR et l'USC Drap ont organisé comme chaque année en partenariat avec la Ville de Drap une collecte de jouets pour l'enfance défavorisée. Les Drapois ont répondu en masse à l'appel de ces deux associations. En effet, c'est une pleine camionnette de jouets (de quoi réaliser environ 150 colis cadeaux de Noël) qui ont été offerts au Secours Populaire avec un chèque de 446€, produit de la vente du vin chaud. Merci à tous !



Repas de la Sainte Catherine

Le Comité des fêtes est attaché aux traditions et organise chaque année un repas à l'occasion de la Sainte Catherine. Prévu le 23 novembre, il a été finalement reporté au lendemain, en raison des intempéries. Malgré ce changement de programme, les Drapois ont répondu présents et sont venus faire la fête aux côtés du Comité des fêtes. L'association est désormais reconnue pour sa compétence dans l'organisation de soirées festives. Le réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par ses soins affiche déjà complet. Pour tous renseignements sur la programmation de l'association, contactez le 06 85 57 55 02.



REVEILLON DE LA ST SYLVESTRE
Comité des Fêtes et des Loisirs de Drap

COMPLET

Mardi 31 Déc. 20 h 30

DRAP
Espace J. Ferrat

Inscription et règlement par chèque du 02 au 27 décembre
espace J. Ferrat du lundi au vendredi de 10 à 12 h
Renseignements : 06 19 47 97 58 - 06 85 57 55 02

Mémo...

MAIRIE DE DRAP

34-36, av. Jean Moulin
06340 Drap
04 97 00 06 30
mairie@ville-drap.fr

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI

les lundis, mardis, mercredis,
jeudis & vendredis
de 8H30 à 12H00
& de 13H30 à 17H00,
les samedis de 9H00 à 12H00

SERVICE URBANISME

Horaires :
lundi de 8H30 à 12H00
mardi de 13H30 à 17H00
jeudi de 8H30 à 12H00
Tél : 04 93 00 06 30
Mail : urba2@ville-drap.fr

SERVICE C.C.A.S.

Tél : 04 93 00 06 31
Mail : ccas@ville-drap.fr

MAIRIE ANNEXE DE DRAP

28, av. Virgile Barel,
La Condamine - 06340 Drap
04 93 91 69 90

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
de 8h00 à 12H00 & de 13H30 à
17H00

Et un samedi sur deux, de
9H00 à 12H00

PERMANENCE D'ELUS

Un samedi sur deux, en alternance
au village et à La Condamine
sur rendez-vous
04 97 00 06 30
mairie@ville-drap.fr

NUMEROS D'URGENCES

Astreinte Mairie
06 75 66 92 49

Eau, assainissement
06 15 50 43 60

Voirie Mairie
06 11 61 57 86

Astreinte élus
06 13 20 57 14

Gendarmerie
04 93 54 95 44

Pharmacie 24h/24
(Contes) 04 93 79 00 04

Pompiers 18
SAMU 15
Appel d'urgence 112

L'essentiel du Conseil municipal

La réunion du Conseil municipal a eu lieu le 13 novembre. La première délibération, votée à l'unanimité a proposé au préfet la désignation deux conseillers suppléants à la Commission de contrôle électorale. Il s'agit de Charly BEVACQUA et Xavier JARJANETTE.

Lors de cette réunion été décidée la modification du règlement d'assainissement laquelle précise les modalités auxquelles est soumis le déversement des eaux usées dans le réseau d'assainissement collectif du SICTEU-VP. Elle autorise Monsieur le Maire à signer une convention entre « privé-public » pour la rétrocession des ouvrages et des réseaux.

La réduction et l'annulation de titres d'eau pour les 1er et 2ème trimestres 2019 formulées par la commission pour un montant total de 1 846.39 € a été votée à l'unanimité.

Il en fut de même du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau dans le cadre du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) lequel recense les dispositions réglementaires auxquelles le service public doit satisfaire.

Il a également été décidé de demander des subventions pour les animations culturelles de la commune auprès du Département pour un coût total estimé en 2020 à 45 400,00 € TTC et validé une demande au Conseil Départemental de 12 000,00 €

La signature d'une convention avec la CCPP et la ludothèque de DRAP dans le cadre du Contrat enfance et jeunesse signé avec la CAF a été validée. En contrepartie, la Communauté de Communes du Pays des Paillons versera à la commune de Drap la somme de 26 605.44 €. Les élus ont décidé de mettre à disposition un local à l'association NISSA PANTAI pour favoriser la diffusion de la culture niçoise et de sa langue.

Le Conseil municipal autorise le Maire à effectuer toutes les opérations nécessaires au versement d'une subvention de 4 020 € à SCITTY dans le cadre du Contrat de ville. Afin de faciliter la recherche d'emploi des jeunes et la création d'entreprises à La Condamine, il est apparu au Comité de pilotage l'intérêt de retenir la proposition de SCITTY relative à la mise en service aux habitants d'un logiciel de covoiturage.

Dans le même domaine, a été décidé l'attribution d'une subvention de 1 000 € à Initiative Côte d'azur également dans le cadre de la politique de la ville pour accompagner les résidents qui souhaitent créer leur entreprise.

La délibération N°11 propose le lancement de la procédure de préemption sur les fonds de commerce, fonds artisanaux, baux commerciaux et terrains portant ou destinés à porter des commerces. Monsieur le Maire rappelle l'intérêt pour la commune du maintien et du renforcement de l'offre commerciale et artisanale de proximité, plus particulièrement sur le secteur Jean Moulin-Général De Gaulle et du quartier de La Condamine.

Les élus ont décidé de demander une subvention pour la réhabilitation du terrain de basket de La Condamine évaluée à 5 852.44 € auprès de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale et à la Fédération Française de Basket Ball dans le cadre du « plan infra » pour 80% de la dépense.

Ils ont également attribué une aide financière de 1800 euros votée à l'unanimité permettant le départ en classe de découverte de 21 élèves de l'Ecole Pierre CAUVIN à La Colmiane pour 5 jours et de 2401 € pour le départ en classe de découverte de 20 élèves de l'école Romain KNECHT pour 5 jours à Peira Cava.

Encombrants : agissez pour un village propre

Il est désormais interdit de déposer les encombrants dans toute la commune sous peine d'une amende de 1500 €. Plusieurs solutions gratuites s'offrent aux administrés : les déchetteries (Route des Croves à Drap, Contes et Saint-Martin de Peille avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité) et le ramassage sur rendez-vous par la CCPP au **04 93 79 03 50**.

Service de l'Eau

Le Service de l'Eau assure des permanences de 8 h 30 à 12 h tous les lundis à la Mairie annexe et tous les mardis à la Mairie principale (salle du Conseil Municipal).

Une médiatrice à Drap

Lors d'un litige, la médiation consiste à avoir recours à un tiers : le médiateur est une personne qualifiée (formée aux techniques de la Médiation), neutre, indépendante et impartiale. Un système destiné à favoriser le règlement du litige par les parties elles-mêmes, qui peut être entrepris avant, pendant, ou encore après l'ouverture d'une procédure judiciaire. Claude Pellissier Perrin assurera une permanence le 2^{ème} samedi de chaque mois. Contactez-la !
claudPELLISSIERPERRIN@sfr.fr – 06 34 29 79 88.

Permanence du Garde-champêtre

Le Garde-champêtre tient une permanence à la mairie annexe tous les mercredis de 9 h à 10 h.

Un avocat gratuitement à disposition des Drapois

La Municipalité de Drap met gratuitement à disposition des administrés un avocat. Maître Clément DIAZ est présent sur rendez-vous le 1^{er} samedi de chaque mois, entre 10 et 12 heures. Pour prendre rendez-vous, adressez-vous à l'accueil de la mairie principale (**04 97 00 06 30**) ou de la mairie annexe (**04 93 91 69 90**).

Accueil des nouveaux résidents

Vous venez de vous installer sur la commune? La Municipalité vous réserve une matinée de rencontre fin janvier. Au programme présentation de vos élus, des services municipaux et échanges autour du verre de l'amitié. Faites vous connaître avant le 8 janvier en téléphonant au **04 97 00 06 36** ou en adressant un mél à l'adresse : **mairie@ville-drap.fr**.

A G E N D A

Dès maintenant, **Concours d'illuminations** - 3 catégories : Maisons / Balcons Commerces - Remise des prix le 11 janvier lors de la cérémonie des voeux du Maire - Renseignements : 04 93 87 49 06

Jeudi 12 décembre, Jeudis cinéma de Drap « Toute ressemblance » à 20 h 30 à l'Espace Jean Ferrat. 5€, 3€ pour les - de 14 ans. Billetterie uniquement sur place 30 minutes avant le début de la séance.

Jeudi 26 décembre, Jeudis cinéma de Drap « La famille Addams » à 18 h 00 à l'Espace Jean Ferrat. 5€, 3€ pour les - de 14 ans. Billetterie uniquement sur place 30 minutes avant le début de la séance.

Jeudi 26 décembre, Jeudis cinéma de Drap « Docteur? » à 20 h 30 à l'Espace Jean Ferrat. 5€, 3€ pour les - de 14 ans. Billetterie uniquement sur place 30 minutes avant le début de la séance.

Samedi 11 janvier, Cérémonie des voeux à la population, à 14 h 00 à l'Espace Jean Ferrat.

Mercredi 15 janvier, Cérémonie des voeux à La Condamine à 18 h 00.

Samedi 18 janvier, Cérémonie des voeux aux associations, à 11 h 00 au Centre culturel des Gras

Lundi 20 janvier, Cérémonie des voeux aux professionnels à 19 h 00 à l'Espace Jean Ferrat

Samedi 25 janvier, Cérémonie des voeux aux nouveaux arrivants à 11 h 00 à l'Espace Jean Ferrat

Directeur de la publication : Robert NARDELLI - MAIRE DE DRAP

Photos, rédaction, Infographie : Service Communication

Imprimé à 3000 exemplaires - Fac Imprimeur - Nice - Site : www.ville-drap.fr

  JE BOUGE À DRAP - courriel : communication@ville-drap.fr - Tél : 04 93 01 45 67

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Félicitations aux
parents de :

Gabriel Ferrier
le 25 octobre,
Fatema Bouguedra
le 25 octobre,
Lyanna Cenazandotti
le 28 octobre,
Alessandro Chemin
le 31 octobre.

DÉCÈS

Condoléances
à la famille de :

Louis Ricci
le 15 novembre,
Jean Stastny
le 15 novembre,
Christiane Morero
le 15 novembre,
Robert Rimondi
le 17 novembre,
Jeannine De Bevy de
la Faverge épouse
Grimaldi
le 18 novembre,
Thérèse Papa
veuve Semerie
le 19 novembre,
Georges Tutzer
le 21 novembre.

**Le Maire de DRAP
et son Conseil municipal**

vous souhaitent de
Joyeuses fêtes

Ils sont heureux de vous convier à la

Cérémonie des vœux du Maire

**le samedi 11 janvier à 14 h 00
à l'Espace Jean Ferrat**

